

**PROCÈS-VERBAL**  
**RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Le 24 mai 2022, 18 h 30 – Ville de Saint-Quentin**

**PRÉSENCES :** Nicole Somers, Maire  
Bertrand LeClerc, Maire suppléant  
Les conseillers Marc-André Levesque et Jean-François Martel  
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale-Greffière et  
Linda Levesque Borris, Greffière adjointe  
Assistance : 0

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 18 H 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**RÉSOLUTION 2022-122**

**Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

**La Maire Somers invite les membres du Conseil à déclarer un conflit d'intérêt lorsqu'il se présente.**

4. EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE COMMUNAUTAIRE

**RÉSOLUTION 2022-123**

**ATTENDU QUE le gouvernement fédéral soutient les municipalités comme palier de gouvernement le plus proche de la population afin que celles-ci puissent accompagner les gens qui résident dans leur communauté pour améliorer l'efficacité énergétique de leur demeure ;**

**ATTENDU QUE du financement est donc présentement accessible au Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) via l'initiative de Financement de l'efficacité communautaire dont l'objectif est de faciliter les rénovations écoénergétiques en rendant du financement accessible aux résident.e.s ;**

**ATTENDU QUE la réalisation d'une étude de faisabilité permettra d'analyser différents modèles de financement de l'efficacité énergétique communautaire adapté au contexte législatif néo-brunswickois ;**

**ATTENDU QUE l'AFMNB cherche à obtenir du financement complémentaire à celui de la FCM afin de limiter la contribution financière des municipalités participantes au projet d'étude de faisabilité ;**

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, ET RÉSOLU QUE :**

**la municipalité de Saint-Quentin s'engage à participer au projet d'étude de faisabilité sur l'efficacité énergétique communautaire menée par l'AFMNB pour développer un modèle de programme adapté aux municipalités néo-brunswickoises ;**

**la municipalité de Saint-Quentin s'engage à contribuer financièrement au projet d'étude de faisabilité jusqu'à un maximum de deux mille dollars (2 000,00 \$) plus TVH ;**

**la contribution financière de la municipalité de Saint-Quentin soit payée à l'AFMNB selon les modalités qui seront établies lors de l'établissement du contrat prévu à cette fin.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

5. TERRAIN DE BALLE-MOLLE – BÂTIMENT

- 1) **Électricité : Le Conseil recommande de faire installer une entrée électrique temporaire par Énergie NB ;**
- 2) **Toilette chimique : Le Conseil recommande que les toilettes de la maison ROC soient utilisées dans l'attente de celles permanentes qui seront installées dans le nouveau bâtiment sur le site ;**
- 3) **Vente du bâtiment : 7 soumissions furent reçues :**

**RÉSOLUTION 2022-124**

**Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que l'offre la plus élevée, en l'occurrence celle de M. Michel Tétreault de 3 500 \$, en vue de l'achat du bâtiment au terrain de balle-molle, soit acceptée.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

6. URBANISME : RUE BÉLAND

**En ce qui concerne le cas d'usage non conforme sur la rue Béland, le dossier fera l'objet d'une analyse plus approfondie précédant l'amendement à l'arrêté de zonage.**

7. PROJET DE LOGEMENTS GROUPE SAVOIE

**Le Conseil recommande de prévoir une rencontre avec la Commission des services régionaux du Nord-Ouest, afin d'obtenir de plus amples informations et explications sur les lots adjacents la rue Lynch en vue d'une planification de développement pour logements qui seront destinés aux nouveaux arrivants, lesquels sont attendus à l'automne 2022.**

8. CORRESPONDANCE

- 1) AFMNB – Congrès annuel : du 14 au 16 octobre :
  - **Les élus y sont tous inscrits ainsi que Mme Suzanne Coulombe**
- 2) Céline Tercier, Directrice administrative de la CDR-Acadie (invitation à une dégustation locale « Parle Parle Mange Mange », le 2 juin 2022 à Dieppe) :
  - **Aucun membre du Conseil n'est disponible à y assister.**

9. LEVÉE DE LA RÉUNION

**La séance est levée à 19 h 14.**

---

Suzanne Coulombe  
Directrice générale-Greffière

---

Nicole Somers  
Maire

---

Linda Levesque Borris  
Greffière adjointe